

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 103

présenté par
M. Laurent et M. Hutin

ARTICLE 3

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« impacté »

le mot:

« affecté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.